



Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PILOTER, AGIR, EVALUER EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

1 - Objectifs de la formation

- 1 - Utiliser les modèles adaptés au niveau d'intervention en prévention et promotion de la santé (PPS) en vue de planifier et mettre en œuvre des actions promotrices de santé ;
- 2 - Identifier et mobiliser les partenaires et secteurs, y compris non sanitaires, de manière à avoir un impact sur la santé des populations dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé ;
- 3 - Favoriser des approches de promotion de la santé qui soutiennent l'empowerment, la participation des communautés, le travail en partenariat et l'équité afin de créer des environnements et des lieux de vie qui promeuvent la santé ;
- 4 - Identifier et favoriser la planification d'interventions adaptées du point de vue culturel et éthique en promotion de la santé ;
- 5 - Intégrer dans la planification et la mise en œuvre des politiques et des interventions, le recours et l'utilisation de toute connaissance, scientifique et expérimentale, utile au développement d'une promotion de la santé efficace, juste et éthique ;
- 6 - Mettre en œuvre les étapes nécessaires à la conduite d'un projet et/ou d'une politique de prévention et de promotion de la santé de manière intégrée et adaptée aux populations : besoins et atouts, objectifs et priorités, plan d'action et partenariats ;
- 7 - Faciliter les partenariats nécessaires au développement d'intervention et/ou de politique de promotion de la santé à travers une démarche participative et reconnaissante des savoir-faire existants ;
- 8 - Utiliser des stratégies et techniques de plaidoyer et de transfert de connaissances pour développer la culture de prévention et promotion de la santé, dans tous les secteurs et engager les parties prenantes dans son développement ;
- 9 - Utiliser des stratégies et techniques de plaidoyer et de transfert de connaissances pour développer la culture de prévention et promotion de la santé, dans tous les secteurs et engager les parties prenantes dans son développement.

2 - Responsables

Responsable principal :

Professeur François ALLA

I.S.P.E.D.

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX CEDEX

05 57 57 13 93

francois.alla@u-bordeaux.fr

Coresponsable :

Professeur Linda CAMBON

CHU Bordeaux

Centre Inserm U1219, BHP

Université de Bordeaux

146, rue Léo Saignat

33076 BORDEAUX CEDEX

linda.cambon@u-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

• **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le maximum à **40**.

• **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure un an (possibilité sur 2 ans) et à lieu tous les ans.

• **3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement se fait en présentiel et à distance.

Le volume horaire global de la formation est **93 heures** (75 h CM (dont synthèse) et 18 TD donc 75h à distance et 18H de présentiel).

La présence au TD est obligatoire.

Les cours ont lieu à Bordeaux (I.S.P.E.D., Université de Bordeaux) et se déroulent d'octobre à juillet de l'année universitaire.

• **3-4 Stages :**

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

4 - Conditions d'inscriptions

Titres requis ou niveau :

Professionnels de santé ou étudiants titulaires en Masters santé publique, santé, sciences sociales ou expériences professionnelles expertisées sur dossiers.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae (3 pages maximum), une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : **650€ / an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : **1250€ /an**
- Reprise d'études financées : **1850€ /an**

Cas particulier :

Si la formation est financée par l'INSERM ou dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'AUF, le coût est de **1 250€/an**.

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nature des épreuves :**

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en un devoir final (mémoire technique) à rendre en fin de formation.

- **6-2 : Validation :**

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne de 10/20.

- **6-3 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil de l'I.S.P.E.D. du 26/06/2020
Conseil du Collège Sciences de la santé du 10/07/2020

Modifications :

Modifications :

Conseil de l'I.S.P.E.D. du 23/03/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023
(Version 2)

Modifications (tarifs) :

Conseil I.S.P.E.D. du 29/03/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024
(Version 3)

Modifications :

Conseil de l'I.S.P.E.D. du 22/11/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/03/2025
(Version 4)

Modifications :

Conseil de l'I.S.P.E.D. du 18/03/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/05/2025
(Version 5)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

Programme du DU

« Piloter, Agir, Evaluer en Prévention et Promotion de la santé » (DU PAEPPS)

PREAMBULE

Afin d'élaborer ce Diplôme Universitaire (DU), un référentiel de compétences en Prévention et Promotion de la Santé (PPS) a été créé sur la base du croisement de trois sources :

- Les besoins de formation en PPS des agents d'ARS, des collectivités (recueillis par la Fédération Nationale d'Education pour la santé FNES), et des associations
- Le référentiel international de compétences CompHP de l'Union internationale en promotion et éducation pour la santé
- Le référentiel international de compétences ASPHER de l'Association européenne des écoles de santé publique

En outre, parce que ce DU est essentiellement à destination de professionnels en activité, les enseignements proposés prennent en compte les contraintes auxquels ces derniers sont confrontés. Le tableau présenté ci-après présente les caractéristiques du DU permettant de les prendre en compte (cf Tableau 1).

Tableau 1 : Caractéristiques du DU au regard des contraintes professionnelles des acteurs ciblés

Contraintes des professionnels	Caractéristiques du DU
Temps limité dédié à la formation	Un volume maximum de 62 heures avec des contenus directement intégrables à l'activité
Mobilité réduite	Un enseignement hybride articulant : <ul style="list-style-type: none">• Des enseignements incluant les meilleures preuves disponibles s'il y a lieu• Des travaux personnels en ligne (TPe) et des rassemblements présentiels d'échange de pratiques et de travaux dirigés d'appropriation (TD)
Rôles et responsabilités diversifiés	Des contenus malléables à plusieurs rôles : <ul style="list-style-type: none">• Planification en PPS (par Ex. en ARS, autres agences (SPF), collectivités et acteurs associatifs de seconde ligne)• Régulation de la politique de PPS (Ex. ARS, collectivités)• Animation de la PPS (Acteurs de première ligne et collectivités)• Évaluation de la PPS (tous)
Inhomogénéité des connaissances initiales due à la diversité des parcours et des expériences	Des enseignements en ligne qui s'appuient sur des ressources complémentaires possibles clairement identifiées qui permettent à chacun de progresser à son rythme Des temps collectifs d'appropriation et d'échange

REFERENTIEL DE COMPETENCES

Sur cette base, la formation a été définie sur 9 domaines de compétences à développer ou renforcer chez les professionnels :

1. Modèles théoriques en prévention et promotion de la santé
2. Santé dans toutes les politiques et réduction des ISS
3. Empowerment et participation
4. Dimension culturelle et éthique de la PPS
5. Données probantes et nouvelles connaissances
6. Planification et mise en œuvre
7. Partenariat et leadership autour de la PS
8. Communication, transfert de connaissances et plaidoyer
9. Évaluation et contribution de la recherche à l'amélioration des pratiques et actions

Sur la base de ces 9 domaines de compétences, le référentiel de compétences détaille les compétences à développer et les connaissances de base pour chacune d'elle (cf. Tableau 2)

Tableau 2 – Référentiel de compétences

Domaine de compétences	Compétences adaptées en lien avec Aspher et ComHP et les besoins recueillis : compétences PPS en France	Connaissances à développer
DOMAINE 1 Modèles en PS	1. Utiliser les modèles adaptés au niveau d'intervention en vue de planifier, mettre en œuvre ou évaluer des interventions de PPS	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de base en PPS, incluant les pratiques cliniques préventives • Évolution des modèles, leurs fondements théoriques et méthodologiques, leur impact sur les politiques publiques • Les modèles psychosociaux, sociaux, organisationnels relatifs aux comportements liés à la santé : intérêt, limites, usage • Les stratégies pour intervenir sur les mécanismes d'effet en PPS : communication, marketing social, approches eco-sociologiques, éducatives, etc ?
DOMAINE 2 : Santé dans toutes les politiques et réduction des ISS	<p>2. Identifier les déterminants de la santé contribuant à la genèse des inégalités sociales de santé et ayant un impact sur l'action promotrice de santé</p> <p>3. Travailler de façon collaborative à travers différents secteurs pour influencer le développement de politiques publiques ayant un impact positif sur la santé et réduisant les inégalités de santé et réorienter les services de santé et les autres services pour promouvoir la santé et réduire les inégalités de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Du modèle social de santé à la stratégie de la Santé dans toutes les politiques • Fondements dans l'étude des déterminants sociaux de la santé : définitions et notions de base, modèles théoriques et schèmes proposés • Approches et modalités d'intervention pour promouvoir la santé réduire les inégalités sociales de santé
DOMAINE 3 : Empowerment et participation (6h)	4. Favoriser des approches de PPS qui soutiennent l'empowerment, la participation des communautés, le travail en partenariat et l'équité afin de créer des environnements et des lieux de vie qui promeuvent la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et notions fondamentales • Enjeux dans la planification, méthodes et outils d'intervention • Exemples de démarches en santé communautaire • Analyse critique de stratégies d'intervention
DOMAINE 4 : Dimension culturelle et éthique de la santé	5. Identifier et favoriser la planification d'interventions adaptées du point de vue culturel et éthique en promotion de la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Éthique en PS : enjeux, processus de normativité, outils d'analyse éthique

Domaine de compétences

DOMAINE 5 :
Données probantes et nouvelles connaissances

DOMAINE 6 :
Planification et mise en œuvre

DOMAINE 7 :
Partenariat et leadership autour de la PS (9h)

Compétences adaptées en lien avec Aspher et ComHP et les besoins recueillis : compétences PPS en France

6. Recueillir, analyser et apprécier des données, des informations et des articles scientifiques pertinents afin de documenter l'action de PPS

7. Intégrer de nouvelles connaissances pour améliorer la pratique et faire face aux nouvelles difficultés que rencontre la PPS

8. Utiliser des stratégies scientifiques basées sur les données disponibles pour documenter la pratique

10. Identifier les besoins en matière de santé, les atouts existants et les ressources pertinentes pour la planification de l'action en PPS

11. Identifier les priorités pour l'action de PPS en partenariat avec les parties prenantes sur la base des données disponibles les plus probantes ainsi que des valeurs éthiques.

12. Développer un plan d'action réalisable qui prend compte des contraintes en matière de ressources et qui se réfère aux besoins et aux atouts existants

13. Choisir les stratégies de PPS les plus adaptées en fonction du milieu d'intervention, des objectifs, du niveau territorial et des contraintes

13. Fixer et communiquer des objectifs adaptés, réalistes et mesurables pour l'action de PPS

14. Identifier des stratégies de PPS appropriées pour atteindre les objectifs fixés

15. Encourager des partenaires issus de différents secteurs à contribuer activement à l'action de PPS

16. Faciliter des partenariats efficaces qui reflètent les valeurs et principes de la PPS, mobilise et soutient le travail en réseau

17. Utiliser des savoir-faire en matière de leadership qui facilitent la participation (notamment le travail en équipe, la négociation, la motivation, la résolution de conflits, la prise de décision, la facilitation et la résolution de problèmes)

Connaissances à développer

- Transfert de connaissances (TC) : enjeux, stratégies et conditions d'efficacité
- Transférabilité : définition, enjeux, méthode

- Articulation problème/solution en fonction des modèles
- Méthodes de diagnostics : sources de données et méthodes d'investigation
- Définir un arbre d'objectif pertinent et cohérent
- Définir des stratégies ad hoc (dont evidence-based)
- Définir les modalités d'implémentation, les ressources nécessaires
- Élaborer un plan d'action régional/local
- Définir les modalités de suivi et d'analyse qualité

- Cartographie des parties prenantes
- Management de groupe, partenariat et leadership : règles, méthodes, postures

Domaine de compétences

DOMAINE 8 :
Communication
, transfert de connaissances et plaidoyer

Compétences adaptées en lien avec Aspher et ComHP et les besoins recueillis : compétences PPS en France

18. Plaider de manière intersectorielle pour le développement de politiques, de lignes directrices et de procédures dans tous les secteurs ayant un impact positif sur la santé et sur la réduction des inégalités de santé
19. Utiliser des stratégies et des techniques de plaidoyer qui reflètent les principes de la promotion de la santé et engagent les parties prenantes clés pour développer la PPS
20. Sensibiliser et influencer l'opinion publique quant aux questions de santé
21. Mettre en place un plan de transfert de connaissances permettant les apprentissages organisationnels et en équipe favorisant la dissémination, la diffusion et adoption des principes de la PPS

DOMAINE 9 :
Évaluation et contribution de la recherche à l'amélioration des pratiques et actions

23. Identifier et utiliser des outils d'évaluation appropriés pour la PPS, en distinguant notamment les différents types d'évaluation
24. Intégrer l'évaluation dans la planification et la mise en œuvre de l'action de PPS
25. Utiliser les résultats des évaluations (y compris les données de routine) pour affiner et améliorer l'action de PPS
26. Contribuer au développement et à la diffusion des processus d'évaluation et de recherche de la PPS
27. Promouvoir la culture de l'évaluation auprès des acteurs

Connaissances à développer

- Approches et techniques de plaidoyer : interpersonnel, communicationnel, événementiel, organisationnel, médiatique
 - Plan de transfert de connaissances : enjeux et méthodes
-
- Évaluation normative, de performance, de recherche, d'implémentation : objectifs, différences, outils et méthodes
 - Évaluation en mobilisant des données de routine
 - Contribution de la recherche à la planification
 - Partenariat acteurs/chercheurs

CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION

Le programme proposé articule 3 unités d'enseignement (UE), couvrant 93h :

- UE PILOT-PPS « Piloter et mettre en œuvre la PPS » hybride : 31h
- UE PILOT-PPS « Piloter et mettre en œuvre la PPS » hybride : 31h
- UE EVA-TC « Evaluer, transférer, plaider en PPS » hybride : 31h

Dans chaque UE est proposé un certain nombre d'activités. Elles doivent permettre de mettre en pratique les enseignements et de faire le lien entre ces derniers et la pratique professionnelle. Ainsi :

- Les TD (travaux dirigés) présentiels terminaux permettent collectivement de mettre en analyse ou construire des interventions de PPS.
- Les TPe (travaux personnels) permettent individuellement ou collectivement de porter un regard critique ou de faire l'analyse de sa propre pratique au regard des enseignements. Ils sont réalisés à distance.

UE PILOT-PPS « PILOTER ET METTRE EN ŒUVRE LA PPS » hybride : 31h

Pilote : Olivier Aromatario, Nolwenn Stevens

Selon le référentiel de compétences exposé plus avant, ce module correspond aux domaines de compétences 5,6,7.

Objectifs du module

- A. Recueillir, analyser et apprécier des données, des informations et des articles scientifiques pertinents afin de documenter l'action de PPS
- B. Intégrer de nouvelles connaissances pour améliorer la pratique et faire face aux nouvelles difficultés que rencontre la PPS
- C. Utiliser des stratégies scientifiques basées sur les données disponibles pour documenter la pratique. Identifier les déterminants de la santé ayant un impact sur l'action de PPS
- D. Identifier les besoins en matière de santé, les atouts existants et les ressources pertinentes pour la planification de l'action en PPS
- E. Identifier les priorités pour l'action de PPS en partenariat avec les parties prenantes sur la base des données disponibles les plus probantes ainsi que des valeurs éthiques.
- F. Développer un plan d'action réalisable qui prend compte des contraintes en matière de ressources et qui se réfère aux besoins et aux atouts existants
- G. Fixer et communiquer des objectifs adaptés, réalistes et mesurables pour l'action de PPS
- H. Identifier des stratégies de PPS appropriées pour atteindre les objectifs fixés
- I. Encourager des partenaires issus de différents secteurs à contribuer activement à l'action de PPS
- J. Faciliter des partenariats efficaces qui reflètent les valeurs et principes de la PPS, mobilise et soutient le travail en réseau
- K. Utiliser des savoir-faire en matière de leadership qui facilitent la participation (notamment le travail en équipe, la négociation, la motivation, la résolution de conflits, la prise de décision, la facilitation et la résolution de problèmes).

Séquence	Obj. de l'UE	Contenu	Type(s) de support	Concepteurs
1 Plan de l'UE	-	Objectifs et contenu de l'UE	Diaporama PPT animée	Olivier Aromatario et Nolwenn Stevens
2 Introduction	-	Les définitions en PPS et leur articulation incluant les pratiques cliniques préventives (PCP) Introduction : méthodes et outils pour la gestion de projet	- Diaporama PPT commenté en video - Ressources complémentaires : la notion de projet, pourquoi une méthode	Linda cambon, Olivier Aromatario et Nolwenn Stevens
3 La méthode phase 1 - Cadrage du projet/Initialisation	A,B,D, E	- Analyser la demande initiale, - Rencontrer le demandeur ou l'initiateur pour reformuler sa demande, - Formaliser et lui faire valider l'expression de son besoin, - Réaliser l'étude d'opportunité / de faisabilité / le diagnostic correspondant, - L'appui sur les données probantes - Rédiger le dossier d'opportunité ou de faisabilité, - Présenter le dossier d'étude pour validation aux décideurs identifiés	- Cours PDF - Diaporama PPT animés par petites séquences	Olivier Aromatario et Nolwenn Stevens
4 La méthode phase 2 – Cadrage du projet/Lancer le projet	C,F,G, F,H, I,J,K	- Rédiger les objectifs en promotion de la santé, - Constituer l'équipe-projet, - Définir la démarche, - Elaborer le planning du projet, - Evaluer les charges du projet, - Organiser le dispositif de pilotage, - Rédiger la note de cadrage, - Organiser la réunion de lancement	- Cours PDF - Diaporama PPT animés par petites séquences - Vidéo : témoignage sur la gestion de projet	Olivier Aromatario et Nolwenn Stevens

5	La méthode phase 3 – Conduire le projet	I,K	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les séances de travail avec l'équipe projet - Suivre l'état d'avancement des travaux et le planning de réalisation - Assurer le reporting vers les instances de pilotage - Animer le dispositif de communication - Réaliser un diagnostic qui repose sur une identification et un recueil de données - Organiser une préparation à la conduite du changement (formations, référents,...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours PDF - Diaporama PPT animé - Vidéo : témoignage sur la gestion de projet 	Olivier Aromatario et Nolwenn Stevens
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un test en site(s) pilote(s) - Éléments clés à retenir - Lien avec la communication et l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours PDF - Diaporama PPT animé 	Olivier Aromatario et Nolwenn Stevens		

UE THEOPPS « ANCRAGE THEORIQUE ET FONDAMENTAUX EN PPS » - 31h

Pilote : Linda Cambon

Selon le référentiel de compétences PAEPPS exposé plus avant, ce module correspond aux domaines de compétences 1, 2, 3, 4, 6.

Objectifs de l'UE :

- A. Utiliser les modèles adaptés au niveau d'intervention en vue de planifier, mettre en œuvre ou évaluer des interventions de PPS
- B. Identifier les déterminants de la santé contribuant à la genèse des inégalités sociales de santé et ayant un impact sur l'action promotrice de santé
- C. Travailler de façon collaborative à travers différents secteurs pour influencer le développement de politiques publiques ayant un impact positif sur la santé et réduisant les inégalités de santé et réorienter les services de santé et les autres services pour promouvoir la santé et réduire les inégalités de santé
- D. Favoriser des approches de PPS qui soutiennent l'empowerment, la participation des communautés, le travail en partenariat et l'équité afin de créer des environnements et des lieux de vie qui promeuvent la santé
- E. Identifier et favoriser la planification d'interventions adaptées du point de vue culturel et éthique en promotion de la santé
- F. Choisir les stratégies de PPS les plus adaptées en fonction du milieu d'intervention, des objectifs, du niveau territorial et des contraintes

Séquence	Obj. de l'UE	Contenu	Type(s) de support	Concepteurs
Plan de l'UE	-	Objectifs et contenu de l'UE	- Diaporama PPT animée	Linda Cambon
1. Modèles théoriques en PPS : courants et exemples de théorie	-	Les textes fondateurs de la PPS Appropriation du concept et des stratégies en France : le virage préventif	- Cours PDF - Sources complémentaires : Chartes internationales, rapport offreurs de soins et prévention HCSP, stratégie nationale de santé, plan priorités prévention	Linda Cambon
2. Approches éducatives en PPS et PCP	A, D, F	Intérêt, limites, usage des modèles psychosociaux, sociaux, organisationnels relatifs aux comportements liés à la santé : exemples de thématiques inspirés de l'UE PILOTPPS	- - Cours PDF - - Diaporama PPT animé	Linda Cambon/ Judith Martin Fernandez
4. Approches communicationnelles en PPS	A, D, F	Intérêt, limites, usage des modèles de communication en santé Les types de communication en PPS Exemples d'actions	- - Cours PDF - - Diaporama PPT animé	Ilaria Montagni
5. Approches marketing en PPS	A, D, F	Intérêt, limites, usage des modèles de marketing en PPS Les stratégies de marketing mobilisables en PPS Exemples d'actions	- - Cours PDF - - Diaporama PPT animé - - Vidéo : témoignage sur une action « Moi sans tabac »	Karine Gallopel Morvan
6. Santé dans toutes les politiques et approche one health : articulation avec les modèles d'action plus traditionnels	A, B, C, D, E,	- De l'individu à l'environnement : vers une prévention plus structurelle pour réduire les inégalités, une nouvelle lecture de l'universalisme proportionnée	- - Cours PDF - - Diaporama PPT animé	Ana Rivadeneyra et Linda Cambon
7. Éthique d'intervention	E	- Processus de normativité et critères d'outils d'analyse éthique - Regard sur quelques stratégies (incitatifs, nudging, etc.)	- - Cours PDF - - Diaporama PPT animé	Linda Cambon

UE EVA-TC « Evaluer, transférer, plaider en PPS » hybride : 31 h

Pilote : François Alla

Selon le référentiel de compétences exposé plus avant, ce module correspond aux domaines de compétences 8 et 9.

Objectifs du module

- A. Plaider de manière intersectorielle pour le développement de politiques, de lignes directrices et de procédures dans tous les secteurs ayant un impact positif sur la santé et sur la réduction des inégalités de santé
- B. Utiliser des stratégies et des techniques de plaidoyer qui reflètent les principes de la promotion de la santé et engagent les parties prenantes clés pour développer la PPS
- C. Sensibiliser et influencer l'opinion publique quant aux questions de santé
- D. Mettre en place un plan de transfert de connaissances permettant les apprentissages organisationnels et en équipe favorisant la dissémination, la diffusion et adoption des principes de la PPS Identifier et utiliser des outils d'évaluation appropriés pour la PPS, en distinguant notamment les différents types d'évaluation
- E. Intégrer l'évaluation dans la planification et la mise en œuvre de l'action de PPS
- F. Utiliser les résultats des évaluations (y compris les données de routine) pour affiner et améliorer l'action de PPS
- G. Contribuer au développement et à la diffusion des processus d'évaluation et de recherche de la PPS

Promouvoir la culture de l'évaluation auprès des acteurs

Séquence	Obj. de l'UE	Contenu	Type(s) de support	Concepteurs
1	Plan de l'UE	- Objectifs et contenu de l'UE	Diaporama PPT animée	Linda Cambon/ Olivier Aromatario
2	Introduction	- Introduction : - Définition de l'évaluation, types - Intérêt d'évaluer - Distinction évaluation / recherche - Recherche interventionnelle	Document PDF Diaporama PPT commenté en video	François Alla
3	Les objets d'évaluation	Positionnement des types d'évaluation y compris l'évaluation mobilisant des données de routine : - formative/normative, - résultats/processus, - implémentation, - transférabilité, - efficience, - cohérence, - pertinence - évaluation a priori (valoriser sources) - monitoring (exemples de Santé Publique France)	- Cours PDF - Diaporama PPT animés par petites séquences - Vidéo : témoignage sur les apports des différentes évaluations	Linda Cambon/ François Alla
4	Les méthodes de collecte de données	- L'usage des données de routines : lesquelles, comment - Les démarches d'investigation qualitatives - Les démarches d'investigation quantitatives - Enjeux des méthodes mixtes	- Cours PDF - Diaporama PPT animés par petites séquences	Judith Martin Fernandez
5	Les évaluations basées sur la théorie	- Enjeux des évaluations basées sur la théorie (approche compréhensive), le rôle des fonctions clés - Les différents modèles	- Cours PDF - Diaporama PPT animés par petites séquences	Linda Cambon
6	Mise à l'échelle/ transférabilité (ex. Tabado, pilote 51)	- Apport pour évaluer la transférabilité : définition, enjeux, méthode - Mise à l'échelle : les questions, etc.		Nolwenn Stevens

7	Transfert de connaissances et communication	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les données d'évaluation : Communiquer en direction de différents acteurs - Transfert de connaissances (TC) : enjeux, stratégies et conditions d'efficacité (issues de TC REG) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours PDF - Diaporama PPT animé 	<p>Ilaria Montagni Linda Cambon/ Olivier Aromatario</p>
8	Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - Éléments clés à retenir 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours PDF - Diaporama PPT animé 	<p>Linda Cambon/ Olivier Aromatario</p>

ORGANISATION

En synthèse, le DU prévoit 3 jours de regroupement présentiel à la fin de l'année

- Temps 1 UE PILOT PPS en ligne + 1 jour présentiel
- Temps 2 UE EVA-TC en ligne + 1 jour présentiel
- Temps 3 : TD présentiel

Le calendrier pourrait être le suivant :

Calendrier	Cours en ligne	Regroupement
Janvier avril	PILOT PPS séquences 1,2,3,4	
Janvier mars	THEOPPS séquences 1 à 7	
Mars – juin	EVA TC séquences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8	
Juin	TD présentiel	

A l'issue, chaque stagiaire devra réaliser une épreuve à distance : l'analyse réflexive d'un programme, d'une intervention.

L'obtention de la moyenne de 10/20 à cette épreuve donnera lieu à l'obtention du diplôme.

INTERVENANTS

Conception

François ALLA,
Linda CAMBON
Nolwenn STEVENS
Olivier AROMATARIO

Coordination du DU

Linda Cambon / François Alla